

TITRE 2 - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

ANNEXE PÉDAGOGIQUE

STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

ÉLÈVE - Nom : MINARD Prénom : Pierre

Classe : 4^e-7

Adresse : 203 route des vents

Code postal : Ville : 76240 Tél. : 06.24.13.17.22
MESNIL-ESNARD

ENTREPRISE : <u>Boulangerie Gatin</u>		COLLÈGE : <u>Jacques Prévert - BOOS</u>
Tuteur en entreprise :		Professeur tuteur chargé du suivi :
Nom : <u>M^r Gatin</u>	Qualité : <u>Chef d'entreprise</u>	<u>M^{me} Gonzalez</u>

DATES du stage en milieu professionnel : du 12 au 17/05/17

-Présence dans l'entreprise : Maximum **7h00** par jour entre **6h00** et **20h00**.

-Horaire hebdomadaire maximum : **30h00** (si l'élève a moins de 15 ans)- **35h00** (si l'élève a plus de 15 ans).

-Une pause d'au moins 30 min est obligatoire au-delà de 4h30 d'activité.

Jours	Matin	Après-midi	Total journalier
Lundi	De <u>9h</u> à <u>12h</u>	De <u>14h</u> à <u>16h</u>	<u>5h</u>
Mardi	De <u>9h</u> à <u>12h</u>	De <u>14h</u> à <u>16h</u>	<u>5h</u>
Mercredi	De <u>9h</u> à <u>12h</u>	De <u>14h</u> à <u>16h</u>	<u>5h</u>
Jeudi	De <u>9h</u> à <u>12h</u>	De <u>14h</u> à <u>16h</u>	<u>5h</u>
Vendredi	De <u>9h</u> à <u>12h</u>	De <u>14h</u> à <u>16h</u>	<u>5h</u>
Samedi	De <u>9h</u> à <u>12h</u>	De <u>14h</u> à <u>16h</u>	<u>5h</u>
TOTAL HEBDOMADAIRE			<u>30h</u>

CONTENUS DU STAGE

Objectifs de la formation en entreprise :	La formation en milieu professionnel doit permettre au stagiaire : <ul style="list-style-type: none"> • De découvrir l'entreprise, les réalités professionnelles, • D'acquérir et de mettre en œuvre des compétences, • De faciliter et de développer des qualités professionnelles (culture d'entreprise, esprit d'équipe, ...), • D'assurer une complémentarité et une continuité pédagogique entre l'établissement de formation et l'entreprise.
Champ professionnel concerné	<u>Commerce alimentaire</u>
Modalités de la concertation	Visite(s) prévues sur rendez-vous après appel téléphonique
Modalités d'évaluation	-Livret de stage à remplir par l'élève -Fiche d'évaluation à remplir par le tuteur et/ou le professeur

ANNEXE FINANCIÈRE

Repas :

Le collège établit une remise d'ordre sur la demi-pension pour les élèves bénéficiant de ce service au collège. Remboursement des frais de restauration sur justificatif selon les dispositions prises par le Conseil d'administration.

Transport :

Le stagiaire assure son déplacement de son domicile au lieu de l'entreprise par ses propres moyens. Remboursement des frais de déplacement sur justificatif selon les dispositions prises par le Conseil d'administration.

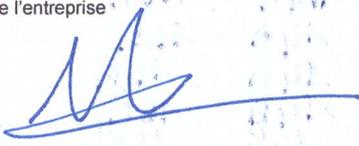
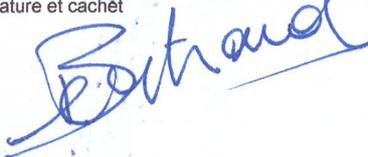
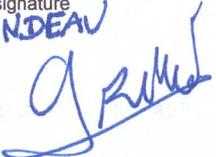
Assurance de l'entreprise d'accueil : contrat

n° : 3014854 F

Assurance établissement : Sociétaire MAIF n° : 090929 R

Document établi en 4 exemplaires (1 pour l'entreprise, 2 pour le collège, 1 pour l'élève et sa famille)

En cas de rupture de stage, l'élève s'engage à réintégrer aussitôt le collège.

Fait à : <u>BOOS</u> le <u>31/05/18</u> Le chef d'entreprise ou le responsable de l'organisme d'accueil Signature et cachet de l'entreprise 		Fait à : <u>BOOS</u> le <u>31/05/18</u> Le principal du collège <u>BERTRAND</u> Signature et cachet 	
Vu et pris connaissance Le <u>31/05/18</u> Le directeur de SEGPA Nom et signature <u>GRINDEAU</u> 	Vu et pris connaissance Le <u>31/05/18</u> Le(s) professeur(s) tuteur(s) chargé(s) du suivi Nom et signature <u>RIMET</u> 	Vu et pris connaissance Le <u>03/05/18</u> Les parents ou le responsable légal Nom(s) et signature(s) <u>MINARD</u> 	Vu et pris connaissance Le <u>03/05/18</u> L'élève Nom et signature <u>MINARD Diane</u> 